



Rétrospective **Ur sell war-gil**

Depuis le 7 octobre 2023 :

OCTOBRE

Le 9, échange entre le PAD et le président du CDOS 29 - Plougastel-Daoulas

Le 10, participation de M. CAP à la rencontre « Les territoires innovent » portant sur le ZAN, organisée par l'Etat, la Région Bretagne, l'EPF Bretagne et la Banque des Territoires (visio)

Le 11, inauguration de « CAP sur les TP » en présence du président CAP - Brest

Le 12, intervention du président CAP à la table ronde sur le logement au congrès national de l'ANEL, au titre de représentant du président AMF nationale - Lorient

NOVEMBRE

Tempête Ciaran

Du 4 au 15 novembre, participation AMF 29 aux réunions quotidiennes en visioconférence, à l'invitation du préfet du Finistère - Relais d'information de l'AMF 29 - Présence PAD à la visite présidentielle.

Le 16, participation 1^{ère} VP AMF 29 au congrès national des producteurs de légumes de France - Saint-Pol de Léon

Le 17, prise de poste d'Armelle COFFIN, nouvelle directrice AMF 29, en période de tuilage avec Isabelle LANNUZEL jusqu'au 12 janvier 2024.

Le 17, présence PAD lors de la visite ministérielle portant sur les exploitations agricoles endommagées suite au passage de la tempête Ciaran

Le 17, rencontre des directeurs d'Associations départementales de maires de Bretagne, et leurs collaboratrices - Vannes.

Du 21 au 23, 105^e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France sur le thème « Communes attaquées, République menacée » organisé par l'AMF nationale. Plusieurs rendez-vous pour la délégation finistérienne et organisation d'une réunion de l'ARMB - Paris

Le 29, rencontre annuelle des présidents d'intercommunalité du Finistère sur le thème « ZAN, point d'actualités sur la dernière cartographie et impact sur les territoires finistériens », suivie de la visite de la plateforme de la SCARMOR - Riec sur Bélon

Le 30, rencontre entre le président CAP et le VAE Jean-François QUERAT, préfet maritime de l'Atlantique - Brest

DÉCEMBRE

Le 4, réunion entre les directrices AMF 29, la responsable formation des élus et le directeur du SUFCA de l'UBO - Brest

Le 6, dernier jury de sélection des 3 agences de communication candidates au portage de l'organisation du Carrefour des communes du Finistère 2024, suivi de la réunion d'exécutif restreint de l'AMF 29 - Brest

Le mot du Président **Gerig ar Prezidant**

Assurer l'avenir des communes : Un cri d'alarme face aux défis assurantiels

Depuis plusieurs mois, l'Association des Maires du Finistère est alertée sur des résiliations abruptes de contrats d'assurance ainsi que sur des augmentations significatives de franchises et de cotisations des communes. Avec l'impact attendu de la tempête Ciaran sur la sinistralité des communes, il devient impératif d'apporter des réponses à ce sujet crucial.



Aujourd'hui, face à une sinistralité en hausse, certaines compagnies d'assurance utilisent les dispositions du code des assurances pour résilier les contrats. Cela conduit des communes à se retrouver sans assurance, les marchés publics étant souvent dépourvus de clauses anticipant de tels cas, plongeant les municipalités dans une impasse juridique et financière.

Ces résiliations brutales, les augmentations significatives de franchises et de cotisations sont le reflet d'un changement fondamental dans l'environnement assurantiel, marqué par les tensions sociales et le changement climatique. Les événements climatiques extrêmes, tels que les tempêtes, accentuent cette crise, mettant à rude épreuve la résilience des communes.

Avec des franchises passant de 1 500 € à 2 millions d'euros, des cotisations multipliées par trois ou quatre, et des contrats résiliés sans explication claire, la situation

devient insoutenable pour les élus locaux. Les collectivités, garantes de missions d'intérêt général, ne peuvent être traitées comme de simples clients.

Le gouvernement semble conscient de cette crise assurantielle touchant l'ensemble du territoire, comme en témoigne le lancement d'une mission sur l'assurabilité des collectivités. Pour mettre fin à ce malaise, nous espérons que des solutions concrètes seront trouvées et rapidement déclinées, telles que la création d'un assureur spécifique pour les collectivités, favorisant ainsi une protection adaptée à leurs besoins spécifiques.

Dans l'attente des résultats de cette mission, la situation reste urgente. La résilience des collectivités locales dépend en partie de la capacité à surmonter ces défis assurantiels. Il est impératif que des mesures soient prises pour garantir la sécurité financière des communes face à ces changements majeurs dans le paysage assurantiel, assurant ainsi la continuité des services publics locaux.

Il est aussi crucial d'établir une communication transparente entre les parties prenantes pour élaborer des stratégies concertées afin d'atténuer les effets néfastes de la situation actuelle sur les collectivités.

La collaboration entre les collectivités et les compagnies d'assurance est essentielle pour construire des relations solides et durables. Seule une coopération efficace permettra de conduire à la création de solutions sur mesure, mieux adaptées aux besoins spécifiques de chaque commune.

Bien cordialement,
Dominique CAP

NOTRE INTÉRÊT COMMUN : DYNAMISER LE TERRITOIRE



105^e Congrès des maires de France à Paris



Le congrès des Maires, qui s'est tenu du 20 au 23 novembre à Paris a permis aux élus de la délégation finistérienne de se réunir et de renforcer leurs liens.

La rencontre des communes littorales, le 23 novembre, a permis à Dominique Cap d'expliquer aux élus littoraux du territoire français les problématiques spécifiques de notre Département.

La rencontre avec Orange, dans le cadre du partenariat pour le recyclage des téléphones mobiles a permis au Département du Finistère et à l'AMF 29 de partager les résultats de cette collecte citoyenne.



Petit déjeuner de l'AMF 29 le 22 novembre 2023

Dominique Cap lors de son discours d'accueil des élus du Finistère.

Rencontre avec Orange dans le cadre du partenariat pour le recyclage des téléphones mobiles

Gilles Mounier, VP du CD 29, Dominique Cap et Damien de Kerhor Délégué Régional d'Orange.

La collecte des portables usagers organisée par le Département, l'AMF 29 et Orange a permis de collecter plus de 14 000 mobiles usagés, cela représente la moitié des mobiles collectés en France dans ce cadre

Rencontre des communes littorales 23 novembre 2023

Dominique Cap lors de la rencontre des communes littorales.



Le ZAN au cœur des débats des intercommunalités du Finistère

À l'invitation de Quimperlé Communauté, la rencontre des présidents d'EPCI du Finistère, organisée par l'AMF 29, s'est tenue à Riec sur Bélon le 29 novembre dernier sur le thème « ZAN, point d'actualités sur la dernière cartographie, et impact sur les territoires finistériens ».

L'intervention de Pierre JEGOT, chargé de mission sobriété foncière des SCoT de Bretagne, et de Laurence FORTIN, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, ont permis de faire un point d'actualité sur le dossier, que vous trouverez en page centrale de cet Info-maires.



Photos : AMF 29

La SNCF se bat pour une mobilité durable pour tous au cœur des territoires

Pour nous tous SNCF

Avec des vents à plus 215 km/h, 286 000 foyers privés d'électricité (près de la moitié des abonnés), plus de 60 communes touchées pas des défauts d'alimentation en eau, une panne totale ou partielle des télécommunications sur près des deux tiers du département, un réseau routier bloqué par les arbres tombés, la tempête CIARAN a durement frappé le Finistère. Pour beaucoup, elle a rappelé celle de 1987.

Un mois après cet événement climatique hors du commun, je souhaite avant tout vous remercier : si nous avons su faire face, c'est parce que nous l'avons fait ensemble.

Vous avez été présents dès l'anticipation de la crise, vous avez su mobiliser vos plans communaux de sauvegarde, fermer vos campings, interdire d'accès les zones à risques, aller au contact des personnes les plus fragiles... Avec l'appui de la gendarmerie qui s'est déployée sur le territoire, c'est certainement grâce à cette anticipation, ces alertes communes et la mise à l'abri des populations que nous n'avons eu à déplorer aucun mort ni blessé grave dans cette nuit du 1^{er} au 2 novembre. Et quand, au matin, il a fallu être sur le terrain, que le SDIS et les forces de l'ordre sont allées au secours des populations sinistrées, quand il a fallu dégager les routes, avec la mobilisation des services du conseil départemental, trouver des hébergements pour les familles en besoin, ouvrir des centres d'accueil, c'est vous encore qui avez agi, pendant que j'assurai avec mes équipes la coordination des secours, la prise en charge des personnes à risque et fragiles, des EPHAD, de l'accès à l'eau potable, les premières réparations de réseaux électriques et de télécommunications...

Dans les jours et les semaines qui ont suivi, vous étiez toujours en première ligne, au service de vos administrés en difficulté, sans électricité, sans téléphone et parfois sans eau. Je n'ignore nullement le travail de terrain que vous avez mené, les impatiences que vous avez dû gérer.

Cette réponse à la crise que nous avons menée en couple, nous la poursuivrons ensemble :

- d'abord dans le retour d'expérience pour lequel un questionnaire vous a été adressé : il s'agit de faire de cette crise un apprentissage pour améliorer ensemble notre résilience ;
- dans la gestion aussi, sur le moyen terme, des suites de la tempête : c'est pourquoi un comité de pilotage a été mis en place pour aborder de manière coordonnée les enjeux au sein duquel bien-sûr l'AMRF jouera tout son rôle. Ce COPIL permettra d'abord les nombreuses problématiques posées.

Dès à présent une adresse mail est à votre disposition pour recueillir vos questionnements : pref-post-tempete-ciaran@finistere.gouv.fr
Vous pouvez vous en saisir pour poser vos questions à mes services et faire remonter vos difficultés.

Cette épreuve que nous avons affrontée et surmontée ensemble, au service de nos concitoyens, restera, pour moi, à n'en pas douter, un des moments les plus marquants de ma mission en Finistère, qui aura une nouvelle fois, permis de révéler toute la force, en situation de crise, du couple maire-préfet et au-delà de l'action publique au service de nos concitoyens.

Alain Espinasse
Préfet du Finistère

EHPAD : notre plan d'action pour les soutenir

Nos EHPAD rencontrent des difficultés financières importantes. Fin 2023, le cumul des déficits des 120 EHPAD devrait s'élever à 30 millions d'euros !

Face à l'urgence, et dans la continuité du plan Bien Vieillir lancé à Quimper en janvier dernier, **le Département s'est mobilisé en proposant aux gestionnaires d'établissements un plan de soutien composé de 6 actions** visant à rééquilibrer les comptes des EHPAD finistériens dès 2024.



- 1 - Autoriser l'augmentation des tarifs hébergement jusqu'à 5 % en 2024.** Le Finistère restera l'un des Départements proposant les tarifs les moins élevés au niveau national, et les plus modestes continueront de bénéficier de l'Aide sociale versée par le Département, qui permet à tous les Finistériens d'accéder aux EHPAD quels que soient leurs revenus.
- 2 - Autoriser la mise en œuvre d'un « tarif différencié »** en fonction des revenus, pour les nouveaux résidents.
- 3 - Augmenter l'activité des EHPAD** en offrant davantage de souplesse dans les prises en charge (développement des accueils de jour, séquentiel...).
- 4 - Poursuivre les mesures de soutien à l'investissement**, un effort continu qui s'élève à 7 millions d'euros depuis 2021.
- 5 - Poursuivre nos actions au niveau national : le président du Département a obtenu une aide supplémentaire de l'État de 8 millions d'euros**, s'ajoutant aux 1,5 million déjà reçus au titre du fonds d'urgence national.
- 6 - Revaloriser les dotations permettant de financer la dépendance des résidents.**

Ces mesures exceptionnelles devraient permettre aux EHPAD de retrouver un équilibre durable.

Avec en ligne de mire un seul objectif : donner aux établissements les moyens de fonctionner, de recruter et de rémunérer leurs salariés, pour mieux prendre en charge nos aînés.

Protéger les élus, c'est protéger la démocratie !

Graziella Melchior, députée de la cinquième circonscription du Finistère.

Alors que s'est achevé il y a quelques jours le 105^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de l'Association des maires de France, je souhaite avant tout saluer cet événement qui permet à de nombreux maires venus de toute la France de se rassembler. Comme chaque année, nous parlementaires du Finistère, avons souhaité réunir tous les maires du département et pour cette occasion, nous avons voulu, avec le ministre de la Mer, Hervé Berville, organiser un grand événement autour des enjeux du littoral. Je me réjouis que nous ayons pu nous retrouver à cette occasion et je veux saluer l'engagement de toutes et tous les maires de notre pays.



Photo : Assemblée Nationale

Cette année, comme un miroir des tensions qui traversent la France et qui, loin de les épargner, touchent particulièrement les élus que nous sommes, ce congrès s'intitulait « Communes attaquées, république menacée ». En effet, vous comme moi, sommes désormais, résignés à recevoir des menaces, des tentatives d'intimidation, et sommes souvent confrontés à une violence verbale dont on sait qu'elle peut facilement déboucher sur une violence physique. Les faits de violence signalés ont ainsi augmenté de 32 % entre 2021 et 2022 et nous savons d'ores et déjà qu'ils seront nombreux encore cette année.

J'ai régulièrement pu entendre à ce sujet David Lisnard, le Président de l'AMF qui vous représente et, sur cette question, je ne peux que partager ses préoccupations car protéger nos élus, c'est protéger notre République. Ce combat, c'est un combat civique et si nous devons, avec sagesse, en comprendre les ressorts et admettre que nous ne pourrions y répondre par un coup de baguette magique, il est impératif que nous démontrions, collectivement, de la fermeté pour manifester la force de notre République.

Aussi, afin de mieux prévenir les violences contre les élus, la ministre déléguée aux Collectivités territoriales et à la Ruralité, Dominique Faure, a lancé le 17 mai dernier, un plan de lutte contre les violences à l'encontre des élus afin de mieux vous accompagner, mieux vous protéger, mieux sanctionner les agresseurs et d'améliorer les relations entre les élus et le parquet.

Pour se faire, un centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus a été créé. Ce centre a permis au Gouvernement de suivre cette année près de 3 000 situations litigieuses en lien avec les élus, grâce à 3 400 policiers et gendarmes référents.

Pour chacune et chacun d'entre vous, je souhaite rappeler le déploiement du dispositif « Alarme élu » qui permet une assistance rapide si vous êtes amenés à contacter le 17 (2 500 élus supplémentaires s'y sont inscrits depuis 2023). En outre, dès le premier semestre 2024, des boutons d'appel pour élus seront déployés, tout comme des mesures de sécurisation ponctuelle des locaux et de vidéo-surveillance qui sont déjà en cours.

Mais nous le savons, la réponse pénale doit être à la hauteur pour sanctionner ceux qui se rendent coupables d'agression envers les élus. Aussi, au sein de

chaque parquet, un référent élu se tient à votre disposition. Il est votre contact privilégié et est susceptible de vous informer notamment sur les suites pénales données à votre plainte en cas de menaces ou de violences. Par ailleurs, plusieurs circulaires récentes à destination des parquets ont permis de renforcer le traitement judiciaire des atteintes aux élus. La lutte contre les violences aux élus étant une priorité pour les parquets, ils sont donc tenus de mettre en œuvre une réponse pénale systématique et rapide. La fermeté est désormais indispensable.

Ainsi, afin de mieux sanctionner les violences aux élus, le Gouvernement a soutenu la proposition de loi sénatoriale renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires, adoptée à l'unanimité par la chambre haute. Ce texte permettra notamment d'aligner les sanctions prononcées à l'égard de ceux qui s'en prennent aux élus sur ceux qui s'en prennent aux personnels en uniformes (policiers, gendarmes et pompiers). Il devrait arriver à l'Assemblée nationale en début d'année prochaine et je souhaite indiquer, dès à présent, que je me tiens à la disposition de tous les maires de ma circonscription s'ils souhaitent que nous y travaillions ensemble.

En ces temps troubles, je sais votre rôle car vous êtes celles et ceux qui changez le quotidien en améliorant la vie de nos concitoyens, car vous êtes en première ligne pour défendre l'intérêt général, car vous êtes des repères pour montrer le cap de la République. Je souhaite donc conclure ces quelques mots en remerciant chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement et vous assurer de ma confiance et de mon soutien inconditionnels.

Pour tout contact "Info-Maires" : Isabelle Lannuzel • Téléphone : 02 98 33 88 70 • e-mail: amf29@orange.fr. "Info-Maires" est édité par l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère. ISSN1765-414.

Directeur de la publication : Dominique Cap. Maquette : Christophe/Roderick Hudelot, Landerneau. Impression : MKS Communication, La Roche-Maurice. Remerciements à l'Office public de la langue bretonne pour les traductions.



5^e FORUM
DE L'EMPLOI
PUBLIC BRETON

JEUDI 8 FÉVRIER 2024 | BREST
9H/19H | QUARTZ - CONGRÈS

CONFÉRENCE, ATELIERS, TABLES-ROUNDES, CARRÉFOUR DES MOBILITÉS, «RECRUTE TON BOSS»...